

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 11 avril 2023
---------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	28 + 3 pouvoirs	04 avril 2023	05 avril 2023

N° délibération	Objet
2023-027	Subvention activités animations année 2023 – association EPAL

Le onze avril 2023 à 18 heures, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle polyvalente à Brennilis sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Barbara PERRON, Brigitte COURBEZ

BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Marie-Brigitte BRETHERS, Jacques THEPAUT, Gérard TOSSER, Claude MOREL

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Eric GONIDEC

LOQUEFFRET : Sylvie ALLAIN, Marcel SALAÛN

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs : Philippe ROBERT-DANTEC à Josiane GUINVARC'H, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Maryvonne LE GUILLOU à Jean-Yves CRENN

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Par délibération du 01 février 2022, il avait été décidé de réaliser une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association EPAL pour la mise en place sur le territoire d'actions d'animation en direction des différents publics (petite enfance, enfance, jeunesse, vie sociale, ...) sur la période 2022 à 2025.

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Affiché le

ID : 029-200067197-20230411-2023027-DE

Le budget prévisionnel global des différentes animations (petite enfance, enfance, jeunesse, espace de vie social, ...) 2023 indique un montant prévisionnel maximal de subvention de 343 347 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire

- Prend acte de ce montant maximal de 343 347 € et autorise le versement de cette subvention pour les actions d'animations réalisées en 2023 sur le territoire de Monts d'Arrée Communauté.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2023

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,



La secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 13 avril 2023